L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 FEVRIER 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WHISE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance.....$12
Journal du Commerce, deux fois par semaine, une année d'avance.....$ 5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, un semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraitre que par intervalles espacés une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le prix d'usage des souscripteurs sur avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis légaux dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication.
Nlle Orleans, 27 decembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Secretaire d'Etat

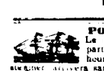

POUR GALVESTON—Le steamer ALABAMA, capt Windle, partira lundi prochain 23 courant, à 10 heures 1/2 A. M. positivement. Ce bateau steamer nouveau, sachant et partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage à des prix très réduits, s'adresser à bord à vapeur vis à vis la rue St Louis, ou à
MERLE, BEVILLE & Co.
79, Tchoupitoulas.
11 fev
L'Alabama fera les voyages réguliers pendant toute la saison, partant de la Nlle Orléans tous les 10 jours.

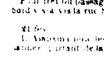

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.—Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté spécialement pour ces voyages, et partira régulièrement tous les mardis pour le Bayou Lafourche. Nouvelle Orléans tous les mercredis matin à 8 heures. Thibodaux tous les samedis matin à 10 heures du matin. Retour, à 10 heures du matin, le mercredi et le samedi. Cette ligne a été établie sous le patronage du public. Telegraphe de sa marche, les correspondances et la recherche de marchandises. Les propriétaires et consignataires de la Fame ne répondent pas des marchandises et effets des passagers tous les risques sont pour le compte des propriétaires.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. M. SORIA, 14 Bienville.
P. S. Les propriétaires de la Fame ne répondent pas des marchandises et effets des passagers tous les risques sont pour le compte des propriétaires.
J. M. S.
11 fev—1

POUR LA BALIZE—Le bateau à vapeur NATCHEZ, capitaine Jourdan Martin, partira régulièrement tous les samedis à 10 heures, arrivant la Balize et partant de la Balize le dimanche à 10 heures, arrivera à la Nouvelle Orléans le lundi matin. Ce bateau a toutes les commodités et les accommodements pour les passagers. Il a de vastes cabines et des lits de camp. Il a de vastes cabines et des lits de camp. Il a de vastes cabines et des lits de camp